

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Régler les dysfonctionnements dans la prise en charge des voyageurs internationaux

GM. NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

DEPUIS l'application de la mesure sur la mise en quarantaine des voyageurs provenant des pays étrangers, quelques dysfonctionnements perturbent le déroulement de leur prise en charge dans les différentes structures hôtelières sélectionnées pour les recevoir. Pour résoudre au plus vite ces questions, une réunion de mise au point s'est déroulée hier à l'hôtel Radisson Blu entre le ministre du Tourisme, Pascal Houangni Ambourou, et les responsables desdits hôtels. Durant la rencontre, le ministre a tenu à souligner l'efficacité de

cette mise en quarantaine. Une mesure prise par le président de la République en mai dernier; car sa mise en vigueur vient de permettre de déceler deux cas parmi les personnes placées en quarantaine. Les deux individus sont actuellement aux soins du Copil. Par ailleurs, parmi les dysfonctionnements, on note la livraison tardive des résultats des tests Covid-19, la restitution tardive des passeports, l'arrêt des navettes de transports depuis le 21 juin, des problèmes d'harmonisation de certaines informations sur le site en ligne créé pour orienter les voyageurs etc. "Les différentes solutions trouvées pour répondre à ces dysfonctionnements vont être remontées au comité de pi-

lotage", a indiqué le ministre. Ledit comité est chargé de faire respecter la mise en quarantaine. Pascal Houangni Ambourou a saisi l'occasion pour éclairer l'opinion sur la situation réelle d'une dame qui a récemment exprimé son mécontentement dans une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux. "L'État gabonais ne dirige pas avec les réseaux sociaux où les informations sont souvent fallacieuses. Elle a fait cette publication parce qu'on lui avait demandé de patienter juste 5 minutes pour lui donner



Photo: GMNN

Le ministère du Tourisme veut régler les dysfonctionnements rapidement.

une chambre. Nos équipes l'ont rencontrée et elle-même a affirmé avoir été bien traitée dans cet hôtel".

Hydrocarbures : les promus en fonctions



Photo: H.N.M

La photo de famille à l'issue de la passation de services

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

NOMMES en Conseil des ministres le 10 juin dernier, le directeur général des hydrocarbures (DGH), Edgard Mbina Kombila, et celui de Gabon Oil Company (Goc), Odette Nzaba Makaya Delbrah, ont été officiellement installés dans leurs nouvelles fonctions jeudi dernier par le secrétaire général du ministère du Pétrole, du Gaz et des Mines, Nestor Andome Ayi. "Le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a décidé d'accélérer le rythme en confiant cette nouvelle mission aux deux promus. Vous avez la charge de

répondre aux attentes qui sont les vôtres et surtout de mettre en exergue les instructions contenues dans le Plan d'accélération de la transformation (PAT). Vous devez observer à la lettre les recommandations imprimées par le gouvernement", a rappelé le SG. Malgré un contexte sanitaire encore difficile, les deux promus ont exprimé leur intention de ne ménager aucun effort pour atteindre les objectifs qui leur ont été assignés. "Une administration dynamique doit s'arrimer à un environnement compétitif. Les chantiers sont nombreux, nous allons nous mettre au travail dès aujourd'hui", a par exemple promis le nouveau DGH.



Avis d'Appel d'Offre

Date de lancement : 17 juin 2021
 Appel d'Offre : AO001-0521-FMCT
 Nom du projet : La Bale des Rois : Aménagement de la promenade du front de mer et des kiosques
 Source de financement : FMCT

1. **OBJET**
 La société Facade Maritime du Champ Triomphal lance un appel d'offre pour la Conception et la Réalisation de la promenade du front de mer et des kiosques de la zone nord de la Bale des Rois.
2. **ALLOTISSEMENT**
 Le présent appel d'offre est constitué d'un lot unique et indivisible qui comprend la conception et la réalisation :
 - des voiries et réseaux divers
 - des aménagements paysagers
 - de l'éclairage public
 - du mobilier urbain
 - des kiosques
3. **PARTICIPATION**
 Sont admis à concourir, tous les candidats non concernés par des mesures d'exclusion et d'incapacité.
4. **CRITERES DE QUALIFICATION**
 Les candidats doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières notamment de compétences dans des travaux similaires. Les candidats, pour être retenus à présenter une offre, doivent obligatoirement procéder à une visite des lieux afin, notamment de prendre connaissance des contraintes du site. La date et les modalités de la visite questions/réponses seront communiquées aux candidats sur demande spécifique.
5. **RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS**
 Le dossier d'appel d'offre peut être retiré à l'adresse ci-dessous. Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

FACADE MARITIME DU CHAMP TRIOMPHAL
 Boulevard du bord de mer
 B.P. 3873 LIBREVILLE GABON
 contact@fmct-gabon.com
 Tel. 076 50 11 52
6. **CRITERES D'EVALUATION**
 Les offres seront évaluées selon la méthode qualité-coût. Les candidats devront remettre à l'appui de leur offre financière des prestations de niveau APS sur la base du programme fonctionnel et des études existantes de niveau APS fournies dans les TDR.
7. **DEPOT DES OFFRES**
 Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus le 30 juillet 2021 à 12h30 au plus tard.

 A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Société Anonyme avec Conseil d'administration au capital de 15.010.000.000 de F CFA
 Siège Social : Boulevard du Bord de Mer - B.P. 3 573 Libreville Gabon